

---

# Migri poursuit les entretiens d'asile de manière limitée

L'Office national de l'immigration a interrompu jusqu'à nouvel ordre tous les entretiens en raison de la situation du coronavirus, à partir du 16/03/2020. Nous poursuivrons les entretiens d'asile de manière limitée à partir du 14/04/2020.

Nos entretiens se déroulent uniquement dans nos locaux sûrs compte tenu de la situation liée au coronavirus. Pour cette raison, nous ne pouvons pas à l'heure actuelle organiser d'entretien à tous ceux qui normalement seraient convoqués à leur tour. Nous commençons donc par les demandes que nous estimons comme étant les plus urgentes, et pour lesquelles il est possible d'organiser un entretien.

## **Demandeur d'asile : Vous n'avez aucune démarche à faire.**

Si un entretien d'asile est prévu à votre attention, nous fixerons un rendez-vous et vous recevrez une convocation à l'entretien. L'adresse et l'heure exactes figurent dans la convocation.

## **Vous obtiendrez des informations séparées si votre entretien d'asile est annulé.**

Vous obtiendrez des informations séparées si votre entretien d'asile, la notification de la décision relative à votre demande d'asile ou une autre rencontre à Migri est annulé. Nous vous fixerons un nouveau rendez-vous dès que possible. Vous recevrez à ce moment-là une nouvelle convocation.